

hisfora

la lettre du GEHFA
groupe d'étude
histoire de la formation des
adultes

Numéro 18 – janvier 2006

Rédaction : GEHFA, 35C, rue de la Beaune, 93100 Montreuil

hisfora@aol.com

Editorial

2005 a vu la concrétisation de quelques grands chantiers du gehfa ouverts de longue date, notamment celui de la constitution d'un pôle national de conservation des archives de la formation des adultes grâce à la convention signée avec les Archives départementales de la Seine-Saint-Denis. Les premières boîtes d'archives ont été déposées à Bobigny. Il s'agit de documents conservés par une ancienne formatrice de l'action collective de formation du bassin houiller lorrain, qui encombraient sa maison depuis de nombreuses années. D'autres archives sont en cours de classement et devraient être déposées dans les jours qui viennent, celles du CEPREG, organisme de formation aujourd'hui disparu. Nous vous invitons à suivre l'actualité des dépôts sur le site du gehfa, page « archives ».

Il faut signaler également que, grâce au partenariat avec le Service Histoire de l'Education de l'INRP, un enseignant en histoire, Jean-François Plas, a été chargé de développer pour le gehfa le chantier des archives orales initié en 2000, avec la reprise d'enregistrements d'entretiens avec des personnalités qui ont marqué l'histoire de la formation des adultes, et l'exploitation des entretiens déjà réalisés par les membres du gehfa.

Nous avons aussi inauguré, en collaboration avec le centre de documentation sur la formation et le travail du CNAM, une réflexion avec plusieurs institutions sur les fonds anciens de documentation sur la formation. Une nouvelle page du site du gehfa a été créée afin d'informer les chercheurs sur l'existant en la matière. Le site Internet www.gehfa.com conforte ainsi sa vocation à devenir un outil au service de la recherche en histoire de la formation des adultes.

Autre outil au service des chercheurs, la bibliographie en ligne, mise à jour en décembre 2005, compte à présent 318 notices, références de publications de France et d'ailleurs.

2006 devrait permettre de consolider ces actions et de lancer de nouveaux projets. Citons en particulier un colloque à l'occasion de la 8^{ème} Biennale de l'éducation et de la formation : *Pour une histoire de la formation des adultes*, la participation à l'organisation d'un séminaire européen de trois jours en collaboration avec l'Université de Paris 5, l'ESREA (Association européenne de recherche en éducation et formation des adultes) et le CERLIS (Centre de recherche sur les liens sociaux), et bien entendu la poursuite, de notre séminaire, pierre angulaire de l'action du gehfa, qui prend petit à petit davantage de visibilité grâce à la politique de publication d'articles à partir des séances du séminaire...

Augmenter nos forces, démultiplier les responsabilités devient une nécessité. L'association, qui ne vit toujours que de

l'adhésion de ses membres, devra, si elle veut continuer à innover et à élargir ses actions, trouver de nouveaux partenaires, de nouveaux adhérents, de nouvelles subsides. Nous vous invitons donc tous à soutenir notre action et à convier de nouvelles personnes à nous rejoindre à l'occasion de l'Assemblée générale statutaire du gehfa du 7 février 2006.

Françoise F. Laot

La prochaine séance du séminaire se tiendra le 7 février 2006

De 17 heures 30 à 19 heures 30
à l'ETSUP (École supérieure de travail social)
8 villa du Parc Montsouris - 75014 Paris
RER : Cité Universitaire - Métro : Porte d'Orléans

Sur le thème " **Une histoire qui se répète,
les centres fermés pour mineurs
délinquants** "

Avec Jacques Bourquin,
Président de l'association pour l'histoire de
l'Education surveillée - Protection judiciaire des
mineurs (AHES-PJM)
(Présentation page 2)

Elle sera suivie de **l'assemblée générale
annuelle du gehfa**
(convocation en page 4)

Les autres séances de l'année auront lieu les 28 mars,
30 mai, 10 octobre et 12 décembre, même lieu et
même horaire

La séance du 28 mars sera consacrée à
**la formation des cadres
des mouvements de jeunesse**

Ecrits d'archives

Messieurs

La Ligue française de l'Enseignement est, vous le savez tous, entrée, cette année, dans une période d'activité nouvelle.

Vous vous rappelez quel a été son rôle aux heures difficiles de la fondation de la République, et quelle part lui revient dans le vote des grandes lois scolaires.

C'est elle qui avait, à la voix de Jean Macé, soutenu, propagé le grand mouvement d'opinion en faveur de l'obligation, de la laïcité et de la gratuité de l'enseignement primaire (...)

Après le vote de ces lois, il avait semblé à quelques-uns que la tâche de la Ligue était accomplie. Mais c'était mal connaître la Ligue et son infatigable président. M. Jean Macé, vous le savez bien, est entré depuis quelques années dans une seconde jeunesse ; il dit même volontiers qu'il est quatre fois jeune, puisqu'il va bientôt avoir quatre fois vingt ans ; il fallait donc à son activité nouvelle une nouvelle entreprise, et celle qu'il a proposée à la Ligue, et qu'à ses côtés elle a prise en main, n'est ni moins vaste, ni moins noble, ni moins nécessaire à la France que l'œuvre précédente, et nous avons la certitude qu'elle sera aussi glorieusement menée à bien.

Cette œuvre nouvelle, l'appel d'avril 1894 nous l'a fait connaître dans les termes suivants : « La Ligue de l'Enseignement, fondée avant l'avènement même de la République pour préparer et assurer l'éducation républicaine du pays, a provoqué d'abord le grand mouvement d'opinion qui a fait donner le minimum d'instruction nécessaire à tout enfant ; puis elle s'est occupée de l'adulte.

Elle a, devant le vote de la loi militaire, tourné ses efforts avec succès vers la préparation physique de l'adolescent, tâche qu'elle ne cessera de poursuivre.

Aujourd'hui, partageant les légitimes inquiétudes de tous les bons Français, elle sent l'urgence de faire un nouvel appel à l'initiative privée, pour mener à bien un projet qui est le prolongement même de son œuvre.

Elle voudrait, de l'école jusqu'à l'entrée au régiment, assurer à l'adulte les connaissances acquises pendant l'enfance, diriger leur perfectionnement dans le sens professionnel, enfin munir le jeune homme, trop tôt livré à lui-même, des solides principes qui sont indispensables aux citoyens d'une démocratie.

C'est son devoir d'initiatrice et de Française. La situation sociale le rend impérieux pour elle.

Mais c'est surtout à la sortie de l'école que s'affirme le rôle revendiqué par la Ligue qui, loin de se substituer d'ailleurs aux efforts individuels et collectifs, compte les seconder de tout son pouvoir.

Elle n'oubliera pas ses devoirs envers les adultes. Elle provoquera, en ce qui les concerne, une organisation nouvelle ; cours complémentaires, cours professionnels, conférences populaires. »

Ainsi, après avoir assuré « à tout enfant le minimum d'instruction nécessaire » par l'organisation du système général de l'enseignement primaire, la Ligue tourne maintenant ses efforts et ses regards vers l'adolescent et vers l'adulte, vers le jeune homme et vers le citoyen. Elle pense qu'il ne suffit pas qu'à treize ans – si les lois sont vraiment appliquées – chacun des enfants du pays soit certain de sortir de l'école avec le bagage de notions élémentaires indispensables à tout homme civilisé ; dans les années qui suivront, il importe qu'il ne perde rien de ce qu'il a appris à l'école, qu'il accroisse ce premier trésor : qu'il acquière, suivant la profession, la carrière qu'il aura en vue, des connaissances plus précises et plus étendues ; il faut enfin qu'il soit préparé non pas seulement à son métier, mais à la vie, et qu'il ait, vienne l'âge d'homme, acquis non seulement des connaissances, mais encore et surtout les forces qui lui seront nécessaires pour remplir le triple devoir et porter la triple dignité du chef de famille, du soldat et du citoyen.

Messieurs, l'entreprise est immense, mais laissez-moi vous dire que sa grandeur n'égale pas encore sa nécessité. La loi du monde est ainsi faite que chaque progrès accompli appelle un progrès nouveau. Lamartine l'a dit sous une forme saisissante : Ne prends pas l'horizon pour la borne du monde.

Extrait d'un discours de Léon Bourgeois, prononcé au XIV^e Congrès national de la Ligue de l'Enseignement à Nantes (1894)

Prochain séminaire du Gehfa :

Une histoire qui se répète, les centres fermés pour mineurs délinquants

7 février 2006 – 17h30-19h30 à l'ETSUP

Bien que m'étant longtemps occupé de la formation des éducateurs de l'Education Surveillée et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, après l'avoir été moi-même, ce n'est pas de formation que je parlerai mais de l'éducation des mineurs délinquants, d'une histoire qui se répète depuis deux siècles et où revient régulièrement le spectre des structures éducatives fermées. Mon propos, à partir de l'ambivalence du regard que l'on porte sur ces jeunes, s'efforce de montrer combien, suivant les périodes, on privilégie la prévention, l'éducation, ou, parce que l'on perçoit ces jeunes, surtout dans leur dangerosité sociale, on accorde la priorité à l'exclusion, à l'enfermement.

Une histoire qui se joue en permanence autour d'institutions ouvertes ou fermées.

Jacques Bourquin

Chronique bibliographique

N'hésitez pas à nous proposer de nouvelles références traitant de l'histoire de la formation des adultes: publications récentes ou anciennes qui n'auraient pas encore été répertoriées dans la bibliographie en ligne. Envoyez-les à contact@gehfa.com ou à hisfora@aol.com. Merci d'avance !

Brucy G., 2005, L'enseignement professionnel et technique français. Histoire et politiques, in Agulhon C. (coord.), 2005, Formation professionnelle au Nord et au Sud, Politiques et pratiques, *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 4, septembre

Diallo-Marielle Y., 2004, *Le mouvement des universités populaires de son avènement à nos jours. Perspectives historiques, sociologiques et éducatives*, mémoire de Maîtrise de sciences de l'éducation, sous la direction de J.P. Martin, Université de Lille 3

Laot F. F., 2005, Apprendre dans les collectifs solidaires. L'éducation sociale des adultes en France à la fin du 19ème siècle, *Savoirs, revue internationale de recherches en éducation et formation des adultes*, n° 9, pp. 87-104

Cet article propose une relecture éclairée par l'histoire de quelques notions actuellement explorées dans le champ de la recherche en formation, notamment celles d'apprentissage informel et de compétences sociales. Les promoteurs de l'éducation sociale, dont Léon Bourgeois et Marc Sangnier, engagent les adultes à s'impliquer dans l'action, au sein de collectifs (associations, syndicats, cercles d'études) afin de comprendre en profondeur ce qu'est la solidarité.

Lescure E. de, Laot F. F., Olry P. (coord.), 2005, Que sont les formateurs devenus ?, *Education permanente*, n° 164, septembre. Dresser une vision d'ensemble d'une "catégorie formateurs" reste problématique : quelque soit l'entrée choisie, elle reste toujours parcellaire et ouvre à la description d'un "segment" d'un groupe professionnel qui n'en finit pas d'échapper à tout projet de définition englobante. Plusieurs articles du dossier présentent une approche historique ou diachronique : Laot F. F., *Les formateurs ont-ils jamais existé ?*, Bezille H., *Le maître, le formateur et l'autodidacte*, de Lescure E., *Le niveau des agents de la formation ne cesse de s'élever mais reste dispersé*, Leplay E., *L'évolution des fonctions de formateurs dans le champ du travail social*.

Métais G., 2005, Les leçons de la loi de 1971 sont toujours d'actualité, *Actualité de la formation permanente*, n° 196, mai-juin

Ailleurs

Booker Thomas DeVaughn, 1975, *A History of Adult Education in the Black Community of Boston from 1900 to 1965*, Ed.D, dissertation, Boston University
Une histoire de l'éducation des adultes dans la communauté noire de Boston, thèse de doctorat en éducation, Université de Boston.

Des archives sur la formation et l'alphabétisation des migrants à la disposition des chercheurs

L'association Génériques a entrepris un programme de sauvegarde, de préservation et d'inventaire des archives privées de l'immigration en France. Ce programme vise à préserver le patrimoine que constituent les archives de l'immigration et à le valoriser de manière à montrer l'apport des étrangers à l'histoire culturelle, politique, économique et sociale du pays.

Après les archives du CLP, *Comité de liaison pour la promotion des Migrants et des publics en difficulté d'insertion* (inventoriées), du CLAP, *Comité de liaison pour l'alphabétisation et la promotion* (déposées et en cours de classement), un travail a été entamé avec les AEFTI de l'Ile-de-France (*Association d'enseignement et de formation pour les travailleurs immigrés*). Il y a donc une importante matière à disposition des chercheurs. Pour consulter les fonds : <http://www.generiques.org>. Contact : Virginie Beaujouan, *Génériques* - 34 rue de Cîteaux - 75012 Paris - tél : 01 49 28 57 75

Bonne et fructueuse année 2006 à tous

groupe d'étude histoire de la formation des adultes

Convocation de l'assemblée générale annuelle

L'assemblée générale se tiendra **le mardi 7 février** à l'issue du séminaire, à partir de 19 heures 30, à l'Ecole supérieure de travail social (ETSUP) - **8, villa du parc Montsouris, 75014 Paris** avec l'ordre du jour suivant :

Rapport d'activité et rapport moral, rapport financier ; la question des archives ; le programme 2006-2007 du GEHFA ; renouvellement du conseil d'administration ; questions diverses.

Si vous ne pouvez participer à l'assemblée, prière d'adresser votre pouvoir au membre de l'association de votre choix. ou à l'adresse postale du GEHFA.

Nous vous rappelons que la cotisation annuelle est fixée à 30 euros, 10 euros pour les étudiants, 100 euros pour les organismes.

BON POUR POUVOIR

A renvoyer au GEHFA, 35C rue de la Beaune, 93100 Montreuil

Je soussigné

Institution représentée (si c'est l'institution qui est adhérente)

membre du GEHFA à jour de ma cotisation 2005, donne pouvoir pour me représenter à l'assemblée générale statutaire du 1^{er} février 2005, et de prendre toute décision en mon nom lors de cette assemblée

à M.

Date

Signature

BULLETIN D'ADHESION

Nom : Prénom

Fonction :

Ou raison sociale :

Adresse :

Tél : Mail :

Date : Signature

Chèque à l'ordre du GEHFA, 35C rue de la Beaune, 93100 Montreuil